



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.104/2
12 février 1996

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL

Athènes, 18-22 mars 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte à 10 heures, le 18 mars 1996 à Athènes, dans les locaux de l'Unité de coordination, par le Coordonnateur et le Coordonnateur adjoint du PAM.

Point 2 de l'ordre du jour. Règlement intérieur

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention de Barcelone contre la pollution et aux Protocoles y relatifs (UNEP/IG.43/6, annexe XI) s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion.

Point 3 de l'ordre du jour. Election du Bureau

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.104/1 et le présent document en constitue la version annotée, assortie d'une proposition d'emploi du temps pour examen et adoption. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français.

Point 5 de l'ordre du jour. Rapport sur l'état d'avancement du MED POL en 1995 , et examen des activités en cours et prévues en 1996

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.3 "Rapport du Coordonnateur sur la mise en oeuvre des activités MED POL pour la période janvier 1995-janvier 1996". Le document est soumis à la présente réunion pour son information et pour qu'elle formule des observations.

Point 6 de l'ordre du jour. Programme pour l'évaluation et la maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne, MED POL - Phase III (1996-2005)

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/4 "Programme pour l'évaluation et la maîtrise de la pollution dans la région méditerranéenne, MED POL - Phase III (1996-2005)". Etant donné que le programme proposé expose les activités MED POL à mener dans le cadre de la Phase III récemment adoptée, la teneur du document devrait faire l'objet d'un débat détaillé. Le document, sous sa forme modifiée et approuvée par la réunion, sera soumis, via la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), à la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-5 juillet 1996) pour adoption.

Point 7 de l'ordre du jour . Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le zinc, le cuivre et leurs composés

Le Secrétariat présentera le document (UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.4 "Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le zinc, le cuivre et leurs composés". La réunion sera invitée à formuler des observations et remarques, et à prendre note du document. Puis la réunion passera à l'examen de la section C.iii) du document UNEP(OCA)/MED WG.104/3 qui contient l'évaluation et les mesures antipollution correspondantes, pour approbation. Les textes approuvés seront soumis, via la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), à la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-5 juillet) 1996 pour adoption.

Point 8 de l'ordre du jour. Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les détergents anioniques

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.5 "Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les détergents anioniques". La réunion sera invitée à formuler des observations et remarques, et à prendre note du document. Puis elle passera à l'examen de la section C.iii) du document UNEP(OCA)/MED WG.104/3 qui contient l'évaluation et les mesures antipollution correspondantes, pour approbation. Les textes approuvés seront soumis, via la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), à la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-5 juillet 1996) pour adoption.

Point 9 de l'ordre du jour. Evaluation de l'état de la pollution microbiologique de la mer Méditerranée

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.9 "Evaluation de l'état de la pollution microbiologique de la mer Méditerranée". La réunion sera invitée à formuler des observations et remarques, et à prendre note du document. Puis la réunion passera à l'examen de la section C.iii) du document UNEP(OCA)/MED WG.104/3 contenant l'évaluation et les mesures antipollution correspondantes, pour approbation. Les textes approuvés seront soumis, via la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), à la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-5 juillet 1996) pour adoption.

Point 10 de l'ordre du jour. Evaluation de l'état de l'eutrophisation en mer Méditerranée

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.6 "Evaluation de l'état de l'eutrophisation en mer Méditerranée" pour observations et remarques. Pour le moment, aucun texte portant sur l'évaluation du problème avec les mesures antipollution correspondantes n'est soumis pour approbation, et la réunion sera invitée à prendre note du document.

Point 11 de l'ordre du jour.

Lignes directrices pour les émissaires sous-marins destinés aux collectivités de petite à moyenne taille du littoral méditerranéen

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.7 "Guidelines for submarine outfall structures for Mediterranean small and medium size coastal communities" pour observations et remarques. La réunion sera invitée à prendre note du document.

Point 12 de l'ordre du jour.

Lignes directrices pour le traitement des effluents avant leur rejet en mer Méditerranée

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.8 "Guidelines for treatment of effluents prior to discharge into the Mediterranean Sea" pour observations et remarques. La réunion sera invitée à prendre note du document.

Point 13 de l'ordre du jour.

Lignes directrices pour l'autorisation de rejet de déchets liquides dans la mer Méditerranée

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.11 "Lignes directrices pour l'autorisation de rejet de déchets liquides dans la mer Méditerranée" pour observations et remarques. La réunion sera invitée à prendre note du document.

Point 14 de l'ordre du jour.

Enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.10 "Evaluation de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée" pour observations et remarques. La réunion sera invitée à prendre note du document.

Point 15 de l'ordre du jour.

Recommandations sur les activités liées au MED POL en 1997

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/3, sections A, B et C i) et ii). La réunion sera invitée à examiner les textes de toutes les recommandations proposées par le Secrétariat et de convenir de la version qui sera soumise, via la réunion des points focaux du PAM (Athènes, 6-10 mai 1996), à la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-5 juillet 1996) pour adoption.

Point 16 de l'ordre du jour.

Avant-projet de budget pour les activités MED POL 1997

Le Secrétariat présentera le document UNEP(OCA)/MED WG.104/Inf.12 intitulé "Budget pour les activités MED POL 1997. Avant-projet". Le document est soumis pour information et la réunion sera invitée à formuler des observations et remarques sur son contenu.

Point 17 de l'ordre du jour.

Questions diverses

La réunion pourra aborder toute autre question pertinente soulevée par les participants.

Point 18 de l'ordre du jour.

Adoption du rapport de la réunion

La réunion examinera et adoptera un rapport de ses débats et délibérations en anglais et en français.

Point 19 de l'ordre du jour.

Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par le Coordonnateur le vendredi 22 mars 1996 à 17 h 30.

Emploi du temps proposé

Date	Séance	Heures	Point o.d.j.
Lundi, 18 mars	Matin	10 h - 12 h 30	1, 2, 3, 4, 5
	Après-midi	14 h 30 - 17 h 30	6
Mardi, 19 mars	Matin	9 h 30 - 12 h 30	6
	Après-midi	14 h 30 - 17 h 30	7, 8
Mercredi 20 mars	Matin	9 h 30 - 12 h 30	9, 10, 11
	Après-midi	14 h 30 - 17 h 30	12, 13, 14
Jeudi, 21 mars	Matin	9 h 30 - 12 h 30	15
	Après-midi	9 h 30 - 12 h 30	15(suite), 16, 17
Vendredi, 22 mars	Matin	9 h 30 - 12 h 30	Préparation du rapport
	Après-midi	14 h 30 - 17 30	18, 19

Pause-café: 11 h
 16 h